

Ordre du jour prévu :

Désignation d'un rapporteur de séance.

- 1) Election du comité directeur (secrétaire, trésorier, + 1 vice-président élève+ 1 vice-président parent, + 2 secrétaires adjoints élèves)
- 2) Rappel des objectifs 2010-2011 du projet voté en juin 2010 et à valider par le CA de rentrée.
- 3) Résumé de la nouvelle circulaire parue au Bulletin Officiel n°31 du 2 septembre 2010
- 4) Etat de la trésorerie à la rentrée
- 5) Demandes éventuelles d'achats et/ou d'investissement matériel.
- 6) Vote concernant la modification du montant de la cotisation 2010-2011
51 euros tarif plein, 26 euros ½ tarif
- 7) Présentation des nouveaux maillots distribués à chaque licencié (tarif plein) à notre présidente et des nouveaux cachets officiels de l'AS.
- 8) Café de l'amitié.

Membres présents : Mme Zanaret, Présidente. Parents : Mme Marchal (UNNAPE) ayant pouvoir pour Mme Schmit, Mme RAVEL (PEEP). Elèves : Marine Girardet, Célia Leroy, Marjorie Ludet. Professeur d'EPS : C. Loizeau; N. Ganne, K. Charlet, J. Marcato, A. Mayeur, A. Moncheny, A. Risch, E. Poinot. Excusée : H. Labeau.

Rapporteur de séance : A. Mayeur

1) Election du comité directeur.

- Mme Zanaret, Présidente de droit.
- Vice-président Elève : **Marine Girardet, élue.**
- Vice-président Parent : **Sophie Schmit élue (UNAAPE).**
- Secrétaire, M. Poinot **élu.**
- Secrétaire-adjoint Elève : **Célia Leroy, élue.**
- Secrétaire-adjoint Elève : **Marjorie Ludet, élue.**
- Trésorier, Mme Charlet **élue.**

2) Rappel des objectifs 2010-2011 basé sur projet de développement 2010-2012, (voté le 02 juin 2010 et validé par le CA du 4 octobre 2010)

a) Reprise des objectifs du district N°17. (M. Robbe: délégué du district)

1. Faire vivre une pratique sportive cohérente en fonction des spécificités de l'établissement.
2. Tirer le meilleur parti des installations et des conditions financières par la mutualisation des moyens.
3. Permettre la pratique du plus grand nombre en conservant la qualité d'enseignement des activités proposées.
4. Permettre aux élèves de pratiquer à «leurs» niveaux les activités choisies tout au long de l'année.
5. Mobiliser élèves et enseignants sur des journées exceptionnelles (Cross, finales départementales en sport-co)

b) Objectifs de Jeanne d'Albret.

Elargir les effectifs de nos pratiquants et de nos jeunes officiels actuels pour atteindre la moyenne nationale. (environ 13%)

Nous proposons:

1) Une implication spécifique de tous les animateurs / leurs interventions en lycée et rééquilibrer notre investissement par rapport au collège. Il s'agit également de fournir un effort pour exposer nos actions au quotidien (compétitions, rencontres...etc..) au sein de la rubrique AS du site afin de montrer notre dynamisme, souligner le mérite de nos licenciés et rendre ainsi notre AS plus attractive.

2) D'orienter davantage les élèves:

- Sur une pratique plus stable et engagée dans chacune des activités existantes.
- Sur une offre élargie d'APSA en liaison avec l'EPS.
→ Notons sur ce point, que d'ores et déjà, une nouvelle activité est proposée dès la rentrée : La Danse. Mme Charlet indique que même si cela démarre doucement, cette activité nécessite un peu de temps pour se développer.
Hélas, la nouvelle offre « Arts du cirque » n'a pas rencontré la demande attendue à la rentrée et fut supprimée. M. Mayeur centrera son intervention sur le hand-ball, la gym et le CROSS.
- Vers des rôles plus différenciés notamment celui de Jeunes Officiels dans toutes les activités.
Mme Marchal souligne la richesse de ce rôle à responsabilité pour nos élèves.
- Vers une implication plus active aux évènements de l'AS lycée.

3) De créer des moments forts et fédérateurs. (compétitions, sorties, fête de l'AS et/ou cérémonie des récompenses en même temps que la journée des jeunes talents?) → problème de la date qui est trop tôt/ résultats des dernières compétitions.

4) Et donc de structurer et formaliser un projet d'AS reconnu par les instances de l'établissement et de tous les acteurs éducatifs. → Notons que ce point est également réalisé dans sa formalisation, le projet ayant été voté par le CA le 04 octobre. (cf projet de développement 2010-2012 disponible sur le site)

Voir aussi bilan et perspectives plus précisément dans chaque activité sur le compte-rendu de l' AG du 7/10/2009 disponible également sur le site EPS à la rubrique AS.

3) Résumé de la nouvelle circulaire parue au Bulletin officiel n°31 du 2 septembre 2010.

- Au niveau national, l'objectif annoncé est de doubler le nombre de licenciés en trois ans. (de un à deux millions)
 - Au niveau académique, l'attention sera portée sur les filles, les élèves en internat d'excellence, les élèves handicapés.
1. Une journée du sport scolaire est instituée, la date est le 22 septembre. Cette journée est destinée à mieux faire connaître et à promouvoir les activités auprès des membres de la communauté éducative et du monde sportif local. Elle contribue au développement du sport scolaire, inscrit dans les priorités de la rentrée 2010.
→ L'annonce assez tardive de la date ne nous permet pas une organisation anticipée en cette rentrée, nous proposons une journée « AS porte ouverte » de 13h à 16h où chaque lycéen pourra s'essayer à l'activité de son choix. *La semaine porte ouverte fut réalisée.*
 2. Il importe de développer les conventionnements avec les fédérations et entre établissements. Cela concerne particulièrement nos élèves en internat d'excellence qui restent rattachés administrativement au lycée de Marly pour les compétitions et s'entraînent à Jeanne. (formulaire de convention individuelle disponible sur le district à faire remplir par les deux chefs d'établissement, mais faut-il établir une convention globale pour tous les élèves en internat d'excellence ?)

Mme Zanaret intervient pour expliquer son étonnement quant à cette prise de position unilatérale qui fut émise lors d'une commission où elle ne fut ni conviée, ni consultée. De plus, sur le fond, ce conventionnement qui implique une séparation entre les entraînements et les compétitions, ne paraît pas pertinent pour inclure positivement les élèves de l'internat d'excellence scolarisés à J. d'Albret. Il paraît plus logique et souhaitable pour la dynamique d'inclusion, notamment à long terme, de pouvoir licencier ces élèves au sein de Jeanne d'Albret au même titre que tous les autres élèves. De plus, sportivement, cela paraît aussi un non sens particulièrement pour les sports d'équipe. C'est pourquoi, en attendant de recueillir un complément d'information, aucune convention ne sera avalidée pour le moment.

3. Accentuer la participation des parents et des élèves au comité directeur de l'AS (Vice président parent et élève).
→ Une lettre a été envoyée à chaque association de parents de Jeanne les conviant à notre présente AG.
Nous remercions les parents présents d'avoir répondu positivement à notre appel.
4. D'accentuer les efforts sur la formation citoyenne (jeunes officiels) et l'éducation à la santé (participation de l'AS au CESC)
5. D'offrir des possibilités pour la formation du « nageur débutant » (section spécifique).
M. Charlet : Aucune possibilité pour nous étant données nos contraintes matérielles et humaines.
6. D'ouvrir l'AS à l'internationale (jumelage avec établissements étrangers).
Mme Marchal se propose d'ouvrir ce chantier avec les lycées jumelés avec Jeanne.

Enfin, Il est rappelé l'importance de la plage horaire dévolue spécifiquement à l'AS, celle du mercredi après midi (bien que non exclusive), mise en œuvre par le chef d'établissement, responsable des emplois du temps.

De plus, un nouveau pôle « d'innovation » est créé, en plus des pôles « élite », « compétition », « développement », et « citoyen ». Il reprend la nécessité d'impliquer les parents au sein de l'AS, de cibler spécifiquement nos interventions sur les élèves en internat d'excellence, enfin il encourage les élèves à employer les TICE. Sur ce dernier point, il serait judicieux qu'ils s'investissent dans des reportages photos numériques et/ou des articles pour le site à l'occasion de moments forts...et pourquoi pas un blog...
Commentaire : La mise en œuvre détaillée de notre projet reprend déjà bon nombre des points de cette nouvelle circulaire. Au sujet du site EPS, vous avez remarqué sa mise à jour complète au niveau de l'habillage, et que désormais, il accepte l'insertion de vidéo.

4) Bilan financier 2009 à la rentrée 2010 (Mme Charlet)

BANQUE POSTALE

SOLDE AU 15/09/2009
=13946,94

DATE	CHEQUES	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
15/09/09	8527025	Car Sortie Versailles	505	
07/10/09	8527033 E	Pot Assemblée Générale 2009/2010	35,9	
19/10/09		Frais tenus de compte	2	
14/10/09	8527034 F	Badges pour entrées piscine AS Natation	21	
21/10/09	8527035G	Goûter AS Volley J1 district	29,27	
21/10/09	8527036 A	Cotisation au district	1600	
22/10/09	8527037 B	CD pour STEP	21,95	
03/11/09		Prélèvement UNSS – affiliation	80	
19/11/09		Virement Unss Versailles – remboursement champ.		10,8

		Acad		
01/12/09	8527038C	Goûter Badminton	18,52	
02/12/09	8527039D	Equipements Futsal	23,99	
02/12/09	8527040E	Remboursement matériel escalade LPV de Carrières/seine	14,8	
03/12/09		Prélèvement UNSS – contrat	617	
15/12/09	8527041F	DVD code Gym UNSS	22	
06/01/10		Prélèvement UNSS – contrat	617	
20/01/10		Frais de tenue de compte	2	
20/01/10		Frais relevés de compte 4ème trim. 2009	3,5	
20/01/10	8527042G	Contrat MAÏF	97,71	
04/02/10		Prélèvement UNSS – contrat	619,8	
09/02/10	8527043A	Goûter AS STEP	48,77	
17/02/10	8527044B	Goûter AS Volley 1/8 finale	15,83	
17/02/10	8527045C	Goûter AS STEP	44,49	
06/04/10		prélèvement UNSS – licences	1	
19/04/10		Frais relevés de compte 1er trim.	1	
19/04/10		Frais de tenue de compte	2	
10/05/10	8527046D	Versement sur nouveau compte Société Générale	9200	
10/05/10	8527047E	Téléphone Sorties	29	
10/05/10	8527048F	Goûter AS réunion	12,98	
06/07/10		subvention conseil général 78		524
20/07/10		frais relevés de compte 2ème trim.	1	
20/07/10		Frais de tenue de compte	2	
		TOTAUX	13689,51	534,8

SOLDE = **792,23**

SOCIETE GENERALE

DATE	CHEQUES	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
23/01/10		cotisation (espèce)		23
25/01/10		cotisations remise de chèques 4705473025		966
25/01/10		cotisation remise de chèque 4750474025		23
02/02/10		Facturation Progéliance net pour compte bancaire	19,14	
11/02/10	41	Transport compétition Futsal	32,61	
11/02/10	42	Goûter Badminton	54,68	
18/02/10	43	Goûter Badminton	34,48	
02/03/10		Facturation Progéliance net pour compte bancaire	19,14	
25/03/10	45	Equipements Futsal	142	
26/03/10		Cotisations remise de chèques 3402867085		2640
31/03/10	1	Location véhicule pour champ. Acad. Escalade	90	
31/03/10	2	Frais de carburant pour véhicule location	7,39	
02/04/10		Facturation Progéliance net pour compte bancaire	19,14	
03/05/10		Facturation Progéliance net pour compte bancaire	19,14	
04/05/10	46	Goûter finale départementale Futsal cadet G	23,46	
15/05/10		Cotisation remise de chèques		230
15/05/10		Cotisation remise de chèques		230
15/05/10		Cotisation remise de chèques		230
15/05/10		Cotisation remise de chèques		230
15/05/10		Cotisation remise de chèques		230

15/05/10		Cotisation remise de chèques		229
15/05/10		Cotisation remise de chèques		92
15/05/10		Versement ancien compte Banque Postale		9200
03/06/10		Facturation Progéliance net pour compte bancaire	19,14	
07/06/10		Régularisation Progéliance net pour 5 mois		50,7
10/06/10	47	Goûter Futsal	29,19	
17/06/10	4	achat sono danse et step	682,98	
25/06/10		frais bancaire	9	
29/06/10	48	achat vissees pour filet de Volley	10,3	
03/07/10		frais bancaire	9	
06/07/10	5	acompte achats maillots d'AS	523	
16/07/10		Cotisation remise de chèques		138
17/07/10		cotisations remise de chèques		1521
26/08/10		frais bancaire	9	
29/08/10	49	achat cardio fréquencemètres STEP	825,95	
30/08/10	6	achats maillots d'AS (restant dû)	1219,27	
30/08/10	7	achat classeur rangement AS	20,19	
01/09/10	50	achat cordelette pour filets volley	12,9	
10/09/10		remise de chèque TRAMPO		1500
10/09/10	51	achat tampons encreurs AS	157	
10/09/10	52	raquettes badminton + tapis d'évolution	2995,74	
25/09/10		frais bancaire	9	
		TOTAUX	6992,84	17532,7
		SOLDE =		<u>10539,86</u>

SOLDE BANCAIRE (Société Générale + Banque Postale) = 11332,09

dont **SOLDE pour l'Association Sportive au 29/09/10 = 7226,36**

reste **3746,36**

Dont reliquat section trampoline = 4105,73

A VENIR

- cotisation district = 1500
- affiliation UNSS = 80
- contrat UNSS = 1900
- contrat MAÏF = 100

SOIT 3480 euros

reste **3746,36**

- Mme Ravel comme Mme Marchal ont signalé que les frais retenus par la Société Générale pour pouvoir accéder au compte par internet étaient très abusifs et ont fait valoir l'existence de la gratuité pour ce même service dans plusieurs autres établissements bancaires. Mme Charlet a rappelé que ce service était effectivement gratuit à l'ouverture du compte, et que les changements multiples d'interlocuteurs a provoqué semble-t-il un changement dans les modalités du contrat d'origine. Mme Charlet va donc prendre rendez-vous avec la Société Générale pour renégocier ces frais à leur état initial en faisant valoir la concurrence.

- De même, les parents indiquent qu'il serait judicieux de mentionner (peut-être dans les papiers d'inscription), la possibilité pour les élèves en difficultés financières, de bénéficier de conditions aménagées de paiement (échelonnement).

5) Demandes éventuelles d'achats et/ou d'investissement matériel

- Mme Loizeau souhaite acquérir 10 steps pour que chaque élève en ait un par site.
- M. Ganne souhaite 4 ballons Futsal pour étoffer ses possibilités pédagogiques.
- Les élèves grimpeurs souhaitent bénéficier d'un nouveau « volume » pour le mur pour faire varier la configuration des voies.
- Mme Charlet souhaite pourvoir faire venir un intervenant Chorégraphe pour initier la dynamique de la section.

Les demandes sont acceptées. Chaque animateur concerné se charge de leur achat respectif.

6) Vote concernant la modification du montant de la cotisation.

Le comité directeur souhaite rehausser le montant de la cotisation à 51 euros pour une licence année pleine et de 26 euros pour une licence « compétition » ou une inscription en cours d'année. L'ancien montant de 46 euros n'avait pas bougé depuis quelques années, de plus, cette année, chaque licencié ayant réglé sa cotisation recevra le nouveau maillot de l'établissement dont le prix de revient est de 5 euros. Donc, cela correspond en réalité à une baisse de 1euro par élève. (c'est-à-dire 200 à 300 euros en moins pour la recette 2010-2011)

Résultat du vote : *Adopté à l'unanimité.*

7) Présentation des nouveaux maillots distribués à chaque licencié (tarif plein) à notre présidente, ainsi que les nouveaux cachets de l'AS.

Le nouveau maillot recueille globalement l'assentiment général tant sur la qualité que sur l'esthétique malgré une taille unique chez les filles qui semble parfois juste pour certaines dans sa hauteur. (La commande des 3 tailles prévues n'a pu être honorée par l'entreprise GraphicStyle)
Un maillot fut offert aux représentants parents pour les remercier de leur participation active et efficace aux instances de notre AS.

De même, Mme la présidente, est invitée à choisir le sien.

L'assemblée fut close à 14h30. M. Poinot remercie tous les participants pour leur riche contribution.

Mme Zanaret

Présidente

	<i>Rue Sophie Schmit</i>				
	<i>M. Poinot</i>				
Mme GIBBERT MARIE	M..... <i>M. PARENT</i>	Eric Poinot	M. LUDET <i>Magnoire</i>	Mlle LEROY <i>Célia</i>	Mme Charlet
Vice président	Vice président	Secrétaire d'AS	Secrétaire adjoint	Secrétaire adjoint	Trésorière
					